

L'empereur attache donc Nicolas Mameranus de Luxembourg à sa cour de façon permanente, comme *familiaris et aulicus noster continuus domesticus*, et prend tous ses biens sous sa protection, avec divers privilèges et exemptions de taxes. De plus, en considération de son érudition extraordinaire, *haud vulgaris eruditio*, il le nomme comte du Sacré Palais de Latran, de sa cour et du conseil impérial, avec tous les privilèges dont jouissent les autres comtes, droit de créer des notaires publics ou tabellions et des juges ordinaires, droit de légitimer.

On voit combien Charles appréciait Nicolas, pour les services qu'il avait rendus depuis si longtemps à sa personne, à sa famille et à l'Empire. Mais il l'aimait aussi, comme l'a fort bien souligné Alphonse Rørsch, « pour son inaltérable bonne humeur et ses mots plaisants » ; spirituel et enjoué, *vir facetus et jocosus*, ainsi l'avait qualifié Valère André, au XVII^m^e siècle ; on le recherchait fort à la table des grands, princes ou prélats.

La gaieté devait vraiment faire le fond de son caractère pour qu'elle ait résisté aux préoccupations matérielles d'une existence difficile, en des temps troublés, où, selon ses propres termes, tout était sens dessus dessous, *in quibus sic omnia sursum et deorsum, sacra et profana sibi invicem confusa extiterint et perplexa*.

Jointe à une intelligence vive, cette tournure d'esprit dut toujours, certes, le servir utilement dans ses entreprises. L'une et l'autre durent singulièrement favoriser les débuts de sa carrière et lui assurer d'agissantes protections : telle celle de ses compatriotes, l'arlonais Mathias Held et Jean de Naves, seigneur de Messancy, l'un et l'autre vice-chanceliers de l'empereur ; telle, encore, celle des Schauwenbourg, avec qui il entretenait un commerce épistolaire fréquent et qui avaient appris à le connaître parce que, comme seigneurs de Bertrange, ils percevaient les deux tiers des dîmes de la paroisse de Mamer et devaient, à ce titre, entretenir la nef de l'église où le jeune Nicolas avait fait ses dévotions. Ces protections aidant, Mameranus finit par trouver à la cour impériale une situation répondant à tous égards à ses aptitudes et à ses goûts. Au début, il suivit les campagnes de Charles-Quint, non comme soldat régulier, mais dans une situation « hors cadre », à la fois militaire et civile, *miles partim, partimque ut semi-paganus* ; avant tout, certainement, il voulait, sa curiosité le poussant, suivre les événements de près, dans une situation analogue à celle des « correspondants de guerre » actuels. En temps de paix, il vivait dans la suite du souverain, datant la plupart de ses lettres *ex cancellaria Caesaris*.

Après le départ de Charles-Quint pour Yuste, en 1556, Philippe II attachait sans doute à sa cour Nicolas, qui l'accompagna en Angleterre, en mars 1557. Ce ne fut point pour y mener une existence oisive : dès son arrivée dans l'île, il travailla à une traduction poétique de quatre, puis de cinq psaumes de David, en vers latins, *versu heroico*, qu'il fit imprimer à Londres (Bibl., N^{os} 36 et 37) et qu'il remit à Marie Tudor le 16 mai. Six jours après, il mit sous les yeux du couple royal un mémoire politique, traitant de matières gouvernementales ; préconisant